

MAYENNE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 30/09/2015

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

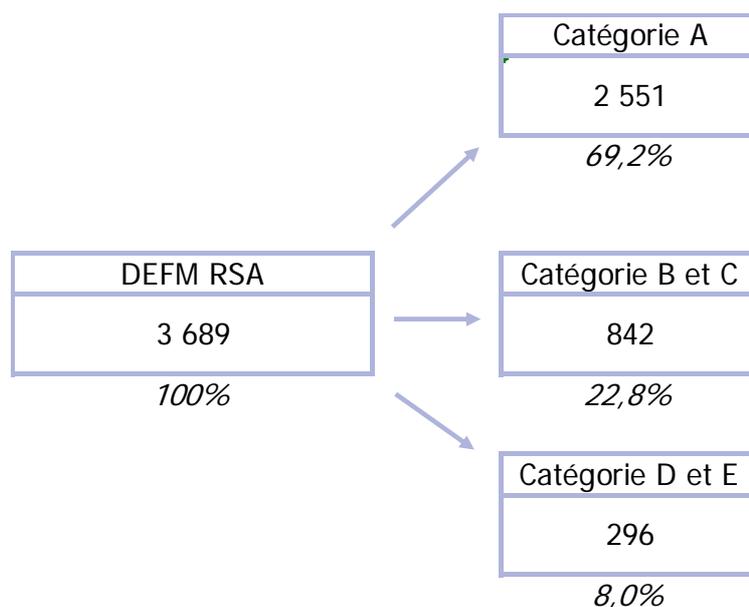
LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin septembre 2015, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Mayenne s'établit à 3 400 (3 700 en incluant les catégories D et E), soit une diminution de +1,0% par rapport au mois dernier (+30 par rapport à fin août 2015).

Les bénéficiaires du RSA représentent 16,4% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (69,2%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (39,8% contre 22,8%).

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – MAYENNE



En Pays de la Loire, à fin septembre 2015, on dénombrait plus de 57 500 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,1% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin septembre 2015, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +9,6% sur un an en catégorie ABC alors que la hausse s'élève à +6,9% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

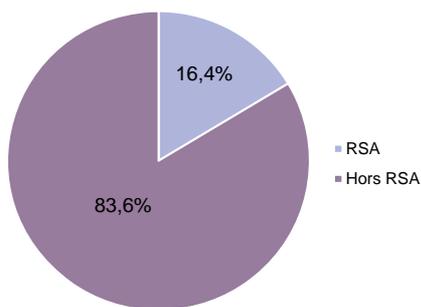


Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre 3 700 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (69,2% sont en catégorie A, 22,8% en catégories B et C).

En septembre 2015, 3 400 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (16,4% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (83,5%). Parmi ces droits payables, 64,4% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois, l'évolution est à la hausse pour quasiment toutes les catégories A, B et C. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie C (+14,3%). La catégorie D, à l'inverse, enregistre une baisse (-7,0%).

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	445	1 547	239	320	2 551	+9,1%
Catégorie B	69	73	142	119	403	+0,0%
Catégorie C	145	58	42	194	439	+14,3%
TOTAL A,B,C	659	1 678	423	633	3 393	+8,5%
Catégorie D	23	50	8	12	93	-7,0%
Catégorie E	28	43	42	90	203	+8,0%
TOTAL	710	1 771	473	735	3 689	+8,1%

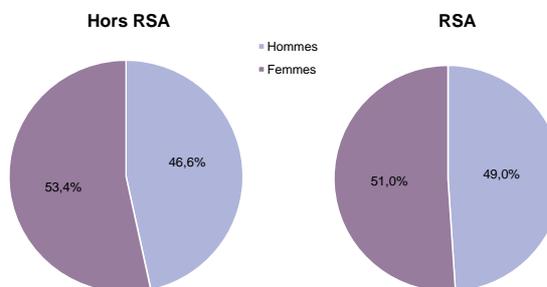
CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

51,0% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 11,3 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 15,4 points et seulement 7,6% d'entre eux perçoivent le RSA.

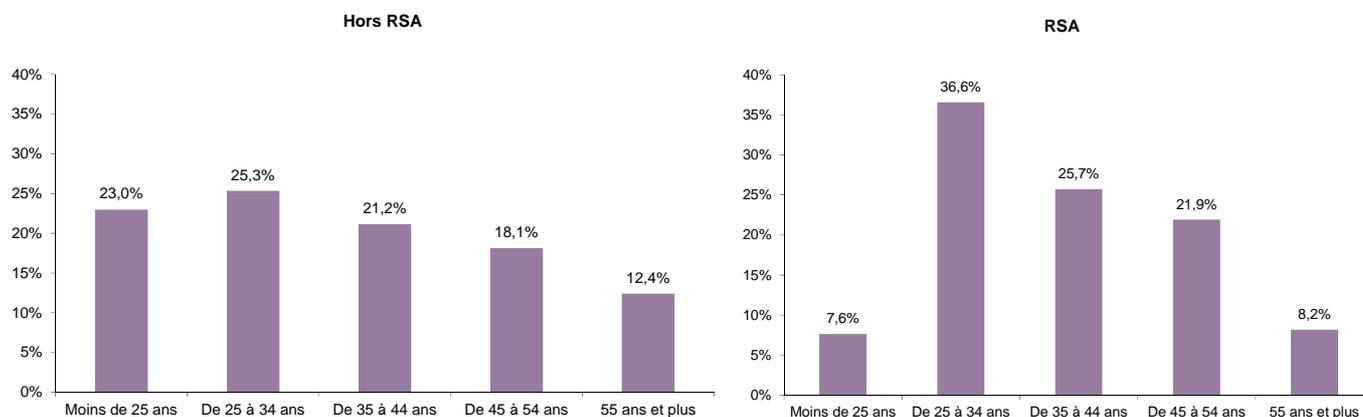
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAUX
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	8,4%	5,4%
NIV III	11,0%	5,0%
NIV IV	23,9%	15,1%
NIV V	41,9%	48,0%
NIV V bis	6,3%	10,1%
NIV VI	8,3%	16,5%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	13,3%	20,5%
Ouvriers qualifiés	14,3%	12,2%
Employés non qualifiés	17,9%	27,6%
Employés qualifiés	44,4%	35,3%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	10,1%	4,4%

48,0% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs qui n'ont aucun diplôme (16,5%) et les titulaires d'un bac (15,1%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif.

Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint le niveau IV enregistrent l'écart le plus important (-8,9 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (16,5% contre 8,3%).

35,3% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (27,6%) et les ouvriers non qualifiés (20,5%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-5,7 points), les employés qualifiés (-9,2 points) et dans une moindre mesure les ouvriers qualifiés (-2,1 points). La faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 9,7 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser entre les deux populations (+7,2 points).

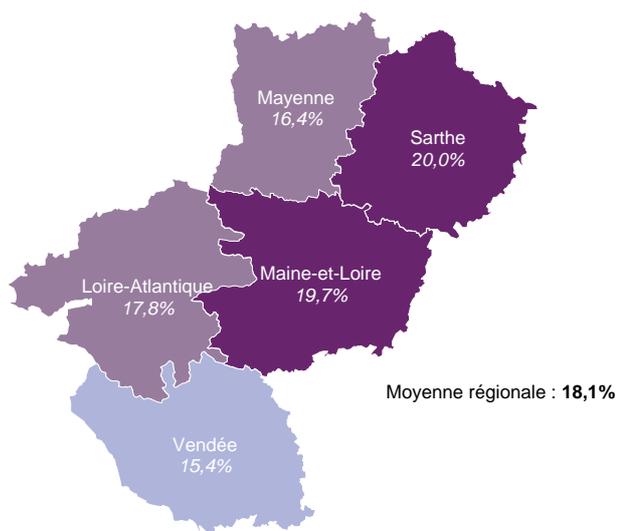
TABLEAU
LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	293	4
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	286	2
K1304 Services domestiques	214	5
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	92	3
K1303 Assistance auprès d'enfants	90	1
A1203 Entretien des espaces verts	80	10
D1507 Mise en rayon libre-service	75	12
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	75	9
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	74	8
N1105 Manutention manuelle de charges	74	24
N1103 Magasinage et préparation de commandes	72	6
G1605 Plonge en restauration	64	32
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	63	27
K1302 Assistance auprès d'adultes	61	17
D1505 Personnel de caisse	59	22

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec près de 300 bénéficiaires, soit 8,6% de la population totale RSA. Viennent ensuite les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage avec près de 290 demandeurs (8,4%) et les services domestiques (6,3%) avec plus de 200 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, l'entretien des espaces verts, la mise en rayon libre-service ou la conduite d'équipement de production alimentaire semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. Plusieurs métiers font leur apparition dans les 15 métiers les plus recherchés pour la population RSA. C'est le cas du personnel de caisse (21^{ème} Hors RSA), la manutention manuelle de charges (24^{ème} Hors RSA) la plonge en restauration (32^{ème} Hors RSA) ou la conduite et livraison par tournées sur courte distance (27^{ème} Hors RSA).

**CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR
DEPARTEMENT**

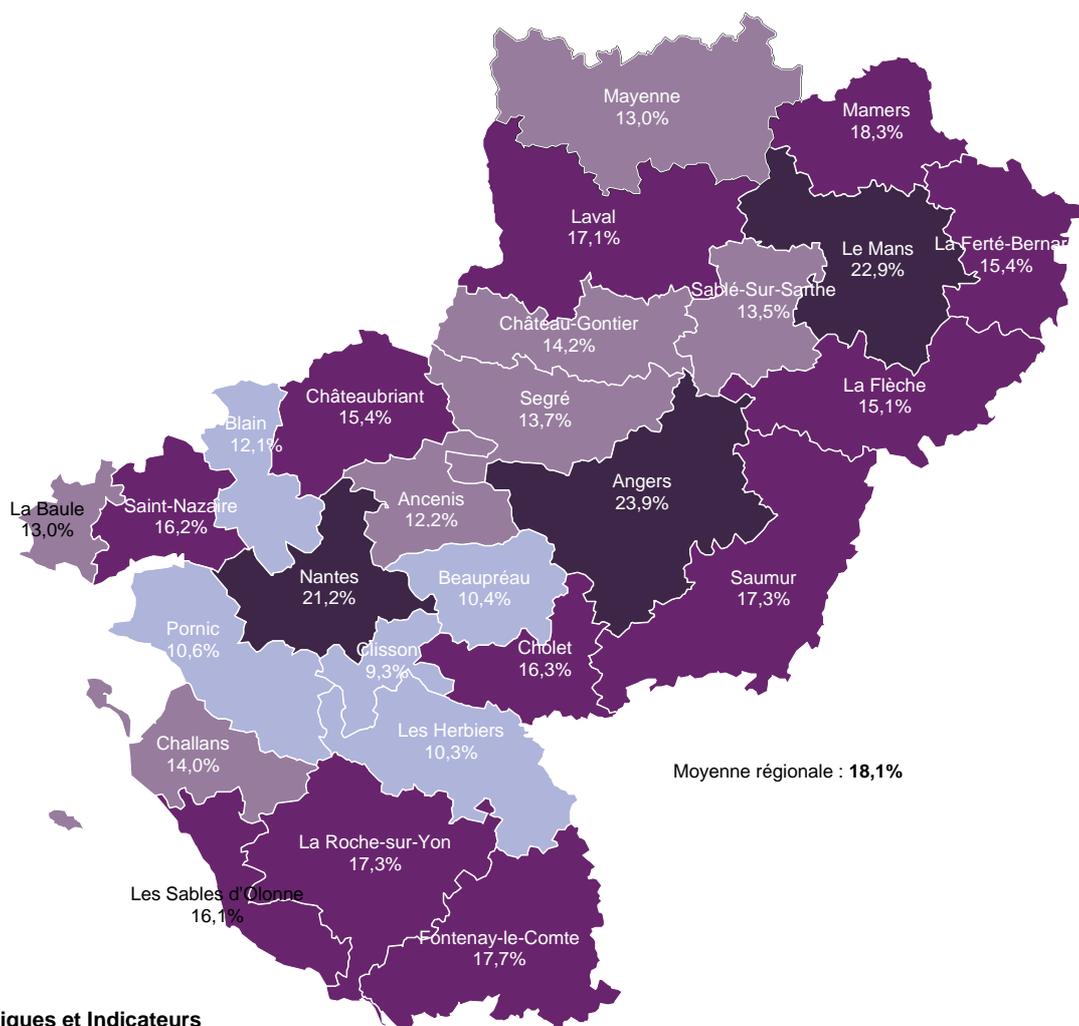


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 20,0% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (19,7%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (16,4%) et la Loire-Atlantique (17,8%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (15,4%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (24,6%), du Mans (23,7%) et de Nantes (22,0%).

Parmi les bassins ruraux, Mamers (18,9%), Saumur (18,0%) et Fontenay le Comte (18,6%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (9,9%) et de Beaupréau (10,4%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

**CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN**



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Alain MAUNY
 Directeur de la rédaction : Josette BARREAU
 Conception et réalisation : Service SEE – Linda LAUNAY

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr